

Convocation du conseil municipal

Le conseil municipal est convoqué en séance publique, le vendredi 24 novembre 2023, à 18h30, à la mairie, salle du conseil.

À Foncine le Haut, le 18 novembre 2023

Le Maire,
Geneviève MOREAU

Ordre du jour

- 1 / **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 octobre 2023**
- 2 / **Conseil Communautaire (GB)**
- 3 / **Travaux de commissions**
 - 3.1 Compte-rendu conseil d'écoles (A. AUBIN)
 - 3.2 Camping (Gérard BLONDEAU)
 - 3.3 ENJ (Gérard BLONDEAU)
 - 3.4 Site internet (Gérard BLONDEAU)
- 4 / **Éclairage public**
- 5 / **Travaux (JLC)**
 - 5.1 Réservoirs
 - 5.2 Lotissement
 - 5.3 Mur du cimetière
- 6 / **Sculpture (G. BLONDEAU)**
- 7 / **Bar le National**
- 8 / **Place communale**
- 9 / **Délibérations à prendre**
 - 9.1 Subvention Souvenir français
 - 9.2 Subvention école de Musique
 - 9.3 Emprunt
 - 9.4 Vente chèvres
 - 9.5 Participation frais de pâturage
 - 9.6 Subvention Écho du Mont Noir
 - 9.7 Retrait délibération n°2310_009
 - 9.8 Retrait délibération n°3210_016
 - 9.9 Subvention Amicale des Sapeurs-Pompiers
- 10 / **Questions diverses**

Réunion du conseil municipal du 24 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre novembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Geneviève MOREAU, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Quorum : 8

Étaient présents :

Mme Geneviève MOREAU, Maire ;

Mme Brigitte BOURGEOIS, M. Jean-Louis CHABOUD, adjoints ;

Mmes AUBIN Audrey, LECOULTRE Andrée, NERI-METRA Adriane, PEREZ Annick, MM. AUBERT Ludovic, BERTHET-TISSOT Frédéric, BLONDEAU Gérard, BLONDEAU Gilbert, BLONDEAU Thomas, VERMOT-DESROCHES Laurent, VUITTON Etienne, conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Mme POLLET-THIOLLIER Amandine (pouvoir à PEREZ Annick)

Secrétaire : Mme PEREZ Annick puis M. CHABOUD Jean-Louis

1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27/10/2023

Le projet de procès-verbal de la réunion du 27/10/2023 a été adressé à chaque conseiller municipal. Il est soumis à l'adoption du conseil.

Mme B. BOURGEOIS informe que tous les logements de la Maison des Aînés seront occupés à partir du 4 décembre prochain.

M. Gilbert BLONDEAU demande que l'éclairage de l'entrée de la Maison des Aînés soit réparé.

Le procès-verbal de la réunion du 27 octobre 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2/ Conseil Communautaire

M. Gilbert BLONDEAU informe que :

- Suite au programme du PLUI, l'État n'accorde plus qu'un hectare de construction par commune. Cette restriction va poser de grosses difficultés à l'avenir pour le développement des communes
- La création d'un fonds de concours pour le soutien aux infrastructures footballistiques des communes a été accordée à la Communauté de communes.
- Une subvention de 21 750€ sur un coût de 145 000€ HT a été accordée à la commune par la Communauté de communes pour l'implantation d'une aire de convivialité et la rénovation du chalet d'accueil et toilettes sèches existants sur le site des Arboux. Cette subvention fait suite au projet initié par l'Espace Nordique Jurassien (ENJ) et Les Grandes Traversées du Jura (GTJ) : « La Halte » pour encadrer et valoriser les pratiques d'itinérances et d'activités de pleine nature dans le Massif du Jura.
- Le cofinancement de la voie PLM (Véloroute) entre La Pergola et le parking de la place de Doucier a été accepté.
- L'investissement de l'extension de l'abattoir/ atelier a été accepté
- L'implantation de la nouvelle école de Nozeroy et d'un équipement sportif se fera sur la zone d'activités.
- La Communauté de communes a fait valoir son droit de préemption sur la parcelle AM 33 de la commune.

3/ Travaux de commissions

3.1 Comptes rendus des écoles

3.1.1 École primaire : Mme A.AUBIN informe que :

- Le règlement intérieur et le PPMS ont été validés.
- L'école remercie la commune pour la mise à disposition de Sylvain pour l'organisation du cross inter-écoles, ainsi que pour sa participation au financement du voyage à Quiberon
- L'arbre de Noël se déroulera le 17 décembre 2023
- Une inspection académique se déroulera fin décembre pour valider le nouveau projet école
- Un sondage sur le rythme scolaire a été proposé aux parents.

- Quelques travaux sont à effectuer : dysfonctionnement du système d'alarme ainsi que du détecteur de la lampe extérieure, radiateurs dans la classe de Mariette (la pièce est en commande) et la demande d'un composteur.
- Suite au réchauffement climatique, une réflexion sur la mise en place de volets ou stores contre la chaleur est à établir.

3.1.2 École maternelle : Mme B.BOURGEOIS informe que :

- Le règlement intérieur et le PPMS ont été validés.
- L'école remercie la commune pour sa participation à l'organisation du cross inter-écoles
- Une opération collecte de jouets au bénéfice de la Croix Rouge de Champagnole a eu lieu du 13 au 17 novembre
- Différentes activités sont proposées en partenariat avec la médiathèque
- L'école de Chau des Crotenay a invité les écoles de Foncine à un spectacle le 15 décembre prochain
- L'arbre de Noël se déroulera le 17 décembre 2023
- Des séances de ski et de piscine sont prévues et des séances de cinéma sont souhaitées
- Les 2 classes partiront à Rochejean à la Batailleuse en classe découverte
- Un sondage sur le rythme scolaire a été proposé aux parents.
- Quelques travaux sont à effectuer : crépi à refaire dans le vestiaire, réparation petit portillon, aménagement des anciennes douches en vestiaires ou en rangement.
- Remerciements des parents d'élèves pour la réalisation des flèches sur le parking de l'école maternelle

Mme le Maire informe que suite à la réunion du 23 novembre dernier, la décision a été de conserver le même rythme scolaire, soit 4.5 jours.

3.2 Camping

M. Gérard BLONDEAU informe que les devis sont en cours de signature ainsi que l'étude d'un toit 2 pans au lieu d'un au niveau de la plonge. La subvention FNADT a été accordée.

3.3 Site internet

M. Gérard BLONDEAU informe qu'il s'est rendu à Châtillon le Duc avec Audrey pour rencontrer l'équipe de Koredge. Suite à des échanges très instructifs, des modifications vont être apportées au site. La mairie serait intéressée par des photos ou des vidéos de bonne définition pour les intégrer sur le site (paysage, sports, activités...).

4/ Éclairage public

Mme le Maire fait la lecture du courrier reçu concernant la pétition pour l'éclairage public.

Le conseil rappelle que depuis plusieurs années, toutes les armoires et les ampoules ont été changées afin de diminuer le coût de l'éclairage public et insiste sur le fait que le centre du village ne peut en aucun cas être sans éclairage nocturne. Une réponse à ce courrier sera envoyée.

6/ Sculpture

M. Gilbert BLONDEAU rappelle qu'il avait commandé une sculpture à Pascal BEJEANNIN pour commémorer la fin de tous les conflits. Le coût de cette sculpture est de 10 000€.

Une barrière en barbelé est à prévoir autour.

Des demandes de subventions doivent être faites (DETR, Communauté de Communes et Département).

7/ Bar le National

Mme le Maire informe que les Domaines viendront le 6 décembre prochain pour faire l'évaluation du bien.

Départ de Mmes A. NERI et A. PEREZ

9/ Délibérations prises

9.3 Emprunt : M. E.VUITTON fait part des propositions de la Banque et demande aux conseillers de se positionner sur le choix d'emprunt. Le conseil unanime décide de faire un prêt relais sur 3 ans d'un montant de 400 000€.

9.1 Subvention Souvenir Français : accord unanime pour accorder une subvention de 100€

9.2 Subvention École de Musique : suite au courrier de l'École de Musique, le conseil unanime, décide d'accorder une subvention pour l'année 2023 de 13 263€.

9.4 Vente de chèvres : La vente de 12 chèvres à l'abattage pour la somme de 2 € 18 par kilogramme de viande est présentée au conseil, soit une somme totale de 536 € 96. Accord unanime du conseil.

9.5 Participation frais de pâturage : accord unanime du conseil, elle reste inchangée par rapport à l'année précédente, soit 120€ par cheval.

9.6 Subvention Écho du Mont Noir : accord unanime du conseil pour accorder une subvention à l'Écho du Mont Noir pour le banquet de la Sainte Cécile.

9.7 Retrait délibération n°2310_009 : La compétence de l'électrification de la future zone artisanale dépend de la Communauté de communes et non de la commune. Il convient donc de procéder au retrait de la délibération n° 2310_009. Accord unanime du conseil

9.8 Retrait délibération n°3210_016 : Considérant que l'avis des Domaines est obligatoire pour l'acquisition d'un bien supérieur à 180 000€, il convient de procéder au retrait de la délibération n° 3210_016 prise le 27 octobre 2023. Accord unanime du conseil.

9.9 Subvention Amicale des Sapeurs-Pompiers : suite à la sollicitation de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, le conseil unanime décide d'accorder une subvention pour la fête de la Sainte Barbe

Départ de M. Gilbert BLONDEAU

5/ Travaux

5.1 Réservoirs

M. JL CHABOUD informe que :

- Le réservoir du Rocheret est terminé
- Le crépi reste à faire au réservoir des Valles, ainsi qu'au réservoir du Bayard en plus de quelques travaux
- Les travaux ont commencé au réservoir des Ruines
- Le réservoir du Bas Ville n'est pas commencé

5.2 Lotissement Sous le Rocheret

M. JL CHABOUD informe que :

- La route et le talus sont terrassés
- La noue qui récupère la pluie du coteau est creusée et les plantations se feront au printemps
- Les réseaux d'assainissement et des eaux pluviales ont commencés

5.3 Mur du cimetière

Mme B.BOURGEOIS informe que le mur est terminé et que les pierres plates sont posées. La croix et le monument restent à faire.

8/ Place communale : report à un prochain conseil

10/ Questions divers

10.1 Fontaine à la Marthe

M. JL CHABOUD informe que la conduite du trop-plein a été écrasée. La présence des réseaux haute tension, Télécom..., ainsi que son obstruction ont rendu la réparation difficile.

10.2 Traçage des pistes de fond

Mme le Maire informe que le traçage des pistes de fonds sera réalisé par M. JACQUET Claude.

10.3 Cabane des Arboux

Une demande de renseignement concernant la mise en conformité de défense incendie auprès du SDIS est en cours.

10.4 Courrier de M. DE POTTER

Mme le Maire fait la lecture du courrier de M. DE POTTER qui propose une candidature spontanée pour s'occuper des chèvres.

La commune souhaite rencontrer cette personne pour plus d'informations

10.5 Repas commune : Une personne sera désignée pour organiser ce repas.

Heure fin de séance : 21h00